

Sous le patronage du Président du Conseil économique, social et environnemental

Avec le parrainage de la Ministre déléguée chargée de la Famille

# L'ENFANT ET SA FAMILLE D'ACCUEIL

## Conférence du 19 novembre 2013

au Conseil économique, social et environnemental

9, place d'Iéna - 75016 Paris



Union Fédérative Nationale  
des Associations de  
Familles d'Accueil et  
Assistantes Maternelles



9h00 - 9h30 Accueil des participants

9h30 - 9h45 Discours d'accueil

- > M. Jean-Paul DELEVOYE, Président du Conseil économique, social et environnemental
- > Mme Marie DERAÏN, Défenseure des Enfants
- > Mme Françoise FOUQUET DORR, Vice-Présidente de la Voix De l'Enfant

9h45 - 10h00 Introduction de la conférence

- > M. Michel FRANZA, Directeur de la Voix De l'Enfant

**M. Jean Louis SANCHEZ, Délégué général de l'ODAS, grand témoin de la Conférence**

10h00 - 11h00

## L'intérêt de l'enfant

L'article 3-1 de la Convention des Droits de l'Enfant dispose que « l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale » Cette notion est laissée à l'appréciation de ceux qui ont la charge de l'appliquer : les juges, les professionnels de la protection de l'enfance.

~ **Rôle et place de l'Aide Sociale à l'Enfance au regard de l'intérêt de l'enfant placé en famille d'accueil**

- > Mme Michèle CREOFF, Directrice générale adjointe du Conseil Général du Val-de-Marne, chargée du pôle Enfance et Famille

~ **L'intérêt de l'enfant accueilli en famille, qui le détermine ?**

- > M. Eric BOCCIARELLI, Secrétaire Général du Syndicat de la magistrature, juge des enfants de Nancy

~ **Que pense l'enfant, qui pense avec l'enfant, qui pense pour l'enfant ?**

- > Dr Pierre LEVY SOUSSAN, , Psychiatre, psychanalyste, Médecin Directeur CMP Paris

11h00 - 11h20 PAUSE

11h20 - 12h40

## Table ronde : Le besoin d'attachement de l'enfant

« Bowlby (1969) décrit l'attachement comme étant le produit des comportements qui ont pour objet la recherche et le maintien de la proximité d'une personne spécifique. C'est un besoin social primaire et inné d'entrer en relation avec autrui. [...] » (La Théorie de l'Attachement : une approche conceptuelle au service de la Protection de l'Enfance, ONED, Paris, 2010).

Comment accueillir ce besoin d'attachement de l'enfant dans cette relation triangulaire qui le relie à sa famille et à sa famille d'accueil ?

~ **Regards croisés sur le besoin d'attachement d'un enfant accueilli dans une famille**

- > Mme Tamara BIDLOVSKI, psychologue clinicienne dans l'Yonne
- > Mme Françoise MOULIN-PREVOST, assistante familiale, secrétaire adjointe de la Fédération Nationale des Assistants Familiaux
- > Mme Marie-Madeleine COSSON, éducatrice spécialisée en service de placement familial

## La préparation de la sortie de prise en charge du mineur placé

Comment penser et préparer la fin de la prise en charge en famille d'accueil sans que cette séparation soit une nouvelle rupture dans la vie de l'enfant ou du tout jeune majeur ?

Que devient-il : changement de lieu et de cadre de vie ? Retour en famille ? Accession à la majorité ? Arrêt de prise en charge ? Autres ?

### ~ **Maintien des liens avec les parents et la préparation au retour**

> M. Xavier BOMBARD, Directeur général de la Sauvegarde de Seine-Saint-Denis

### ~ **Le parrainage : pour le maintien des liens après un placement familial ou au cours d'un placement en institution**

> Mme Marie-Aimée MENUET, Coordinatrice générale de l'association Parrains Par Mille

### ~ **A la majorité, fin de prise en charge de l'Aide Sociale à l'Enfance, quel avenir ? L'adoption simple ?**

> M. Jean-Marie MULLER, Président de la Fédération Nationale des Associations Départementales d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

## Les droits de l'enfant accueilli en protection de l'enfance

Article 20 de la Convention internationale des droits de l'enfant :

« 1. Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciales de l'État. »

### ~ **Le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant en matière de placement**

> Me Dominique ATTIAS, membre du Conseil National des Barreaux et membre de l'antenne des mineurs du Barreau de Paris

### ~ **Propositions du groupe de travail coordonné par la Voix De l'Enfant**

> Mme Martine BROUSSE, Déléguée générale de la Voix De l'Enfant

### ~ **Discours de clôture de Mme Dominique BERTINOTTI, Ministre déléguée chargée de la Famille** (sous réserve)

« La reconnaissance des aléas et des complexités du placement familial ne doit pas en masquer les intérêts car il constitue, en effet, un mode de vie privilégié pour les enfants privés du soutien et de la sollicitude de leurs parents. » Pierre SANS, Pédopsychiatre, *Le Placement Familial, ses secrets et ses paradoxes*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1998.

Quand le placement familial est décidé, le travail délicat de la famille d'accueil débute, avec les interrogations qui l'accompagnent. Comment gérer les relations avec la famille de l'enfant ? L'essentiel du travail de l'assistant familial se faisant à domicile, comment travailler en équipe dans l'intérêt de l'enfant ?

Autant de questions auxquelles les assistantes familiales et les autres professionnels de l'enfance, doivent répondre de manière personnalisée.

Cette journée apportera un éclairage sur un mode de placement : ses aspects relationnels et psycho-éducatifs.

### Public

- > professionnels de l'enfance : travailleurs sociaux, assistants familiaux, éducateurs, médiateurs, représentants de conseils généraux, CCAS;
- > professionnels de la Justice : juges des enfants, substituts des mineurs, avocats, administrateurs ad hoc.

---

### Tarifs :

Inscription individuelle : 25€ TTC

Formation continue : 50€ TTC

Parcours d'Exil est déclaré organisme de formation  
sous le n° 11753637675

### Pour toute information :

> **sur la prise en charge de la formation continue** : Parcours d'Exil  
tél. : 01 45 33 31 74 - Email : [contact@parcours-exil.org](mailto:contact@parcours-exil.org)

> **sur l'inscription** : La Voix De l'Enfant  
tél. : 01 40 22 04 22 - Email : [info@lavoixdelenfant.org](mailto:info@lavoixdelenfant.org)



### Lieu de la conférence :

Conseil économique, social et environnemental  
Hémicycle  
9, place d'Iéna - 75016 Paris

**Métro** : Station Iéna (ligne 9)

**Bus** : Arrêt Iéna (lignes 32, 63 et 82)

